Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École

fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 14 (1957)

Heft: 2

Artikel: La jeunesse suisse et le ski

Autor: Pellaud, Francis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-996713

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Jeunesse forte Peuple libre

Revue mensuelle de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport (E. F. G. S.) à Macolin

Macolin, février 1957

Abonnement: Fr. 2.30 l'an

Le numéro: 20 ct.

14me année

No 2

La jeunesse suisse et le ski

par Francis Pellaud

Le ski, sport national suisse No 1

De par la configuration de son terrain, la Suisse est un des pays les plus favorables à la pratique des sports d'hiver et en particulier du ski qui y est considéré comme le sport national No 1.

La technique suisse de ski n'a rien à envier aux techniques française, autrichienne ou nordique. Elle sert de base à l'enseignement dans les écoles de ski du pays.

Une inter-association pour le ski groupe les représentants de toutes les fédérations nationales s'occupant de l'enseignement du ski à savoir notamment: la Fédération suisse de ski, la Société fédérale de gymnastique et la Fédération ouvrière suisse de gymnastique et de sport.

Ces trois fédérations groupent environ 80,000 membresskieurs, alors que l'on estime à quelque 700'000 le nombre de personnes pratiquant le ski en Suisse.



Futur champion, pendant le test pour l'obtention de l'insigne vert suisse de bon skieur. Pas glissé. Bonne exécution.

SOMMAIRE

La jeunesse suisse et le ski par Fr. Pellaud

*

Echos de Macolin

*

Préparation hivernale du sauteur en longueur et triple saut par J. Studer

*

Echos romands

*

Sport et alcool par R. Azzeletti

*

La grande surprise des Jeux olympiques de Melbourne par R. Jelmi

*

L'éducation physique et l'école

Les exercices physiques — gymnastique et sport — font partie du programme obligatoire d'enseignement scolaire et la loi sur l'organisation militaire du 12 avril 1907 prévoit que «les cantons veillent à ce que la jeunesse masculine reçoive, pendant les années d'école, un enseignement de la gymnastique. Un autre article de la même loi précise que «la Confédération suisse encourage toutes associations et, en général, tous les efforts poursuivant le développement corporel de jeunes gens, après la sortie de l'école, et leur préparation au service militaire. Elle verse annuellement des subventions pour encourager la pratique de la gymnastique et des sports. L'article 3 de l'ordonnance encourageant la gymnastique et les sports du 7 janvier 1947 précise que «dans chaque classe, trois heures par semaine doivent être consacrées à l'enseignement de la gymnastique, la troisième heure pouvant être remplacée par un après-midi de sport et de jeux. Lorsque l'enseignement se limite à la gymnastique, il est recommandé d'organiser des après-midi de sport et de jeux et de consacrer du temps à des excursions et à la pratique des sports d'hiver.

* * *

Le Manuel de gymnastique pour la jeunesse masculine, qui sert de base à l'enseignement de la gymnastique dans les écoles, traite de l'enseignement du ski et le définit en ces termes: «La pratique du ski prend une importance prépondérante dans les régions favorisées par la neige, où elle devient souvent le seul moyen de faire des exercices physiques réguliers. On y organisera les lecons de telle manière qu'elles comprennent non seulement la pratique du ski, mais aussi des exercices d'assouplissement, des exercices populaires et des jeux. Dans les régions où l'hiver ne dure que peu de temps, on se bornera exclusivement à la pratique du ski et à la correction de la technique. Le ski exige un corps bien entraîné. On y parvient plus aisément par la pratique régulière et méthodique de la gymnastique. Pour la préparation directe aux exercices à ski, on aura d'avantage à recourir à des exercices sur skis à étudier les positions du corps et des skis.»

Le programme d'enseignement scolaire du ski est calqué sur celui proposé par l'Inter-association pour le ski et adapté aux divers degrés. Il porte sur les exercices suivants: la marche, le pas glissé, les pas de montée, les conversions, les positions de descente, la descente de biais, la position fendue, le passage de dépressions, le dérapage latéral, le freinage en stem des deux jambes, le pas tournant, le virage en stem d'une jambe, le christiania, le stem-christiania, le télémark, le saut tournant, les sauts de terrain, le saut sur tremplin, la course de descente, le slalom, les courses d'estafettes, les courses de patrouilles et les jeux de ski.

* * *

Sur le plan pratique, il y a lieu de faire une distinction entre les enfants des régions riches en neige (Alpes et Jura) et ceux de la plaine et des villes.

Les premiers, dès les premières chutes de neige, font pratiquement du ski tous les jours. Ils en font pour se rendre à l'école et en revenir, participent à des sorties scolaires en ski, occupent leurs loisirs et leur temps libre à ce jeu captivant et sain. Les enfants des villes sont moins favorisés et lorsque la neige fait défaut, remplacent généralement le ski par le patinage dans le cadre de l'enseignement scolaire ou pendant les heures de congé.

Les écoles organisent, en outre, à leur intention des camps de ski à la montagne, pendant les vacances, ou les fêtes de fin d'année; la participation à ces camps est toutefois facultative.



Test pour l'insigne rouge de bon skieur

L'enseignement du ski à l'école est généralement assuré par des instituteurs ayant eux-mêmes reçu une formation adéquate dans des cours spéciaux subventionnés par la Confédération et les cantons.

Il serait exagéré de prétendre que les élèves participant aux camps de ski s'y préparent par un entraînement intensif et rationnel.

En réalité, la jeunesse scolaire suisse considère la pratique du ski comme un agréable passe-temps sans aucune autre préoccupation particulière.

Ce n'est qu'une fois libérés de la scolarité obligatoire, dans le cadre de l'activité sportive post-scolaire et d'associations, que les jeunes gens se passionnent pour le ski, en vue de la compétition. Ceci nous amène à parler de la pratique du ski dans le cadre de l'instruction préparatoire volontaire.

. . .

L'instruction préparatoire volontaire est un mouvement de jeunesse, groupant, chaque année, quelque 65,000 jeunes Suisses de 15 à 20 ans dans le cadre d'activités sportives diverses.

C'est ainsi, par exemple, qu'en 1956, 43,666 jeunes gens ont participé à un cours de base de 50 heures pendant lesquelles ils eurent l'occasion de faire des exercices de course, de saut, de grimper, de lancer, des jeux sous forme d'enseignement, de la natation et même du ski; 67,087 jeunes gens ont subit l'examen d'aptitudes correspondant; ont participé à des cours spéciaux (cours à option) 18,296 jeunes gens; ces cours portaient sur :

Il s'agit de cours organisés sous forme de camps, d'une durée de 5 jours ou de deux fois 3 jours.

Comme on le voit, le ski est, de loin, le sport pratiqué avec le plus d'enthousiasme et d'intérêt.

Il convient de préciser que pour chacun de ces cours spéciaux, la Confédération suisse, met gratuitement tout le matériel nécessaire à la disposition des intéressés. C'est ainsi que quelque 11,000 paires de ski et bâtons sont livrés, chaque hiver aux quelque 4,000 groupements s'occupant d'instruction préparatoire.

Les moniteurs nécessaires à la conduite de ce mouvement sont formés dans des cours centraux à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin ou au centre national de cours de Mürren.

Préparation physique au cours de ski. Cette question ne fait pas l'objet d'une réglementation uniforme. Elle est laissée à l'appréciation des cantons qui sont seuls responsables de l'organisation ou de la surveillance des cours effectués sur leur territoire. Certains cantons (une petite minorité) exigent que les jeunes gens aient participé à un cours de base ou à un entraînement de base correspondant pour pouvoir prendre part à un des cours spéciaux sus-mentionnés. D'autres cantons (la plus grande majorité) n'exigent que la participation à l'examen de base et la réussite de celui-ci; come on le voit, même dans le cadre d'une organisation patronnée par l'Etat, une grande souplesse préside à l'organisation de l'enseignement du ski pour la jeunesse.

Le rôle des fédérations spécialisées

La plus importante, la Fédération suisse de ski, dispose d'un organisme spécial s'occupant des jeunes skieurs. Il s'agit des Organisations de jeunesse et juniors au sein desquels la pratique du ski est soumise à des directives précises.

Des tests sont effectués à l'occasion de cours ou de camps de ski et ceux qui le subissent avec succès reçoivent l'insigne de bon skieur.

Signalons, en outre, que depuis une quinzaine d'années, là Fédération suisse de ski met sur pied un campnational de ski pour la jeunesse groupant chaque année, pendant une semaine, quelques 800 garçons et filles de 13 à 15 ans provenant de toutes les régions de la Suisse.

Ces camps ne visent pas spécialement le perfectionnement de la technique du ski — bien qu'une centaine d'instructeurs et instructrices s'y emploient — mais cherchent plutôt à développer le sens de la vie en communauté, tout en contribuant à développer entre enfants de langues (allemande, française et italienne) et de confessions différentes, de véritables sentiment d'amitié et de solidarité qui caractérisent la vie helvétique. Une activité, plus ou moins analogue, est exercée dans les autres fédérations s'occupant de l'enseignement du ski. C'est ainsi que les jeunes Suisses, qui se sentent des aptitudes particulières pour le ski et la compétition, subissent une sélection naturelle et se retrouvent finalement dans des cours centraux où sous la conduite de techniciens et d'entraîneurs compétents, ils se préparent modestement à affronter les compétitions locales, régionales, nationales et internationales en s'efforçant de faire honneur au ski suisse et à leur petite patrie. Fr. Pellaud

Echos de Macolin

Sous le signe de la godille...

Le 7 janvier dernier, les 30 participants au cours de moniteurs de ski I.P. se retrouvaient à Mürren.

Nous connaissions déjà Macolin et son confort; Mürren ne lui cède en rien sous ce rapport. Aussi, réaction unanime des participants: «Voilà de l'argent, le nôtre, (nos impôts), bien utilisé!» Si bien utilisé que, tout en se dorant au soleil et en admirant la Jungfrau qui nous fait face, nous nous sommes demandé s'il était bien juste que seule une minorité jouisse de ces installations. Bien sûr, tout le monde ne peut pas ou ne veut pas être moniteur de ski, mais parmi les participants au cours, la majorité était formée d'étudiants, surtout, ou de fonctionnaires. Et nous nous sommes demandé s'il n'existait pas des ouvriers ou des employés moniteurs...

Dans le train déjà, nous parlions méthode! Apprendrions-nous la godille? Et bien oui, nous l'avons apprise, ou tout au moins avons-nous essayé! Et nous voudrions dire combien nous sommes heureux d'avoir rencontré chez nos instructeurs une largeur de vue bien sympathique quant aux mérites respectifs des diverses méthodes. Et aussi de voir exposées toutes les possibilités du ski, de la simple promenade à la course de fond, et pas seulement l'utilisation de la piste de descente (et sous-entendu, du télé-ski).

Merci à l'I. P. pour l'enseignement technique donné pendant cette semaine, trop courte! Merci pour l'ambiance, sympathique et détendue, qui a régné là-haut. Merci aussi pour avoir osé dire qu'un vrai moniteur n'est pas seulement un exemple quant à la manière de conduire ses skis, mais aussi quant à la manière de se conduire dans un camp et, partant, dans la vie. On oublie trop vite le côté éducatif du travail d'un moniteur. Apprenons aux jeunes à skier, oui, mais aussi à vivre.

B. S.

Qu'ils vivent et soient heureux!

C'est le vœu bien sincère que nous formons à l'intention de Mademoiselle Sonia Miez et de M. Pierre Fetz, diplômés maître et maîtresse de sports frais émoulus de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, qui viennent de nous faire part de leurs fiançailles.

Puissent la bonne entente et le zèle manifestés tout au long de leurs brillantes études communes à Macolin leur tenir fidèle compagnie pendant leur futur voyage à deux!

Les sportifs suisses au secours de la Hongrie

L'Association Nationale d'Education Physique (ANEP) a convoqué à Berne, le 16 janvier 1957, une conférence des présidents de ses sections à laquelle ont pris part les représentants de 39 associations de gymnastique et de sport.

La conférence a décidé de recommander aux associations affiliées à l'ANEP de faire un nouvel effort en vue de l'Aide à la Hongrie. Parmi les 10,000 réfugiés hongrois qui ont trouvé asile en Suisse, on compte un grand nombre de jeunes gens ayant besoin d'une formation professionnelle. Comme les fonds réunis jusqu'à présent à cet effet sont insuffisants, la conférence adresse un appel aux gymnastes et aux sportifs pour les prier d'organiser des collectes dans le cadre de leurs associations. Le produit de ces collectes sera confié à la Croix-Rouge suisse qui en disposera en faveur des institutions chargées de la formation professionnelle des réfugiés.

La conférence a également invité le Comité central à étudier d'une manière approfondie la question des relations sportives avec les Etats de l'Est, d'examiner les arguments qui peuvent être invoqués en faveur ou à l'encontre de ces relations et d'orienter ensuite les sections sous une forme appropriée.